

45. Ils ont lancé un appel pour que la Convention sur la diversité biologique soit assortie d'un protocole équilibré et efficace sur la biosécurité à la reprise de la Conférence extraordinaire des Parties (ExCOP), du 24 au 28 janvier 2000.

Le Conseil des gens d'affaires du Commonwealth

46. Les chefs de gouvernement ont salué chaleureusement les efforts du Conseil des gens d'affaires du Commonwealth et ont reçu le rapport du Forum des gens d'affaires du Commonwealth, qui s'est tenu à Johannesburg du 9 au 11 novembre 1999. Ils ont convenu du rôle essentiel du secteur privé en sa qualité d'acteur d'une mondialisation qui tienne compte de l'équité. Ils ont pris acte des recommandations du Forum sur le commerce, l'investissement, la déontologie, la corruption et le gouvernement d'entreprise, ainsi que sur la mise en place d'infrastructures et la coopération entre le Commonwealth et le Conseil des gens d'affaires du Commonwealth. Les chefs de gouvernement ont manifesté leur appui aux travaux du Conseil des gens d'affaires du Commonwealth et au projet de lignes directrices du Commonwealth sur le gouvernement d'entreprise, élaborées par l'Association du Commonwealth pour le gouvernement d'entreprise.

Les petits États

47. Les chefs de gouvernement ont accueilli avec satisfaction le rapport du président du Groupe ministériel sur les petits États, qui figure en annexe.
48. Les chefs de gouvernement ont reconnu la vulnérabilité des petits États ainsi que les besoins auxquels ils font face en matière de développement. Ils ont appelé le Commonwealth à continuer de jouer un rôle de premier plan pour promouvoir les intérêts de ces petits États. Ils ont accueilli favorablement le rapport provisoire du Groupe de travail du Secrétariat du Commonwealth et de la Banque mondiale, intitulé *Small States: Meeting Challenges in the Global Economy*, qu'ils ont qualifié de document de premier ordre; celui-ci confirme l'existence de ces problèmes, de cette vulnérabilité et de ces besoins particuliers. Ils ont pris acte des domaines qui, à la lumière du rapport provisoire, doivent faire l'objet de travaux plus approfondis, y compris les critères de classification des petits États. Ils ont en outre engagé le Groupe de travail conjoint à achever son rapport avant la réunion du Comité du développement de la Banque mondiale et du FMI au printemps 2000, après des consultations aussi approfondies que possible auprès des gouvernements des petits États et des principales organisations multilatérales.
49. Ils ont convenu que les membres de la mission ministérielle devraient continuer de faire fonction de mécanisme de surveillance et de jouer un rôle consultatif jusqu'à l'achèvement des travaux du Groupe de travail et jusqu'à la rédaction de son rapport final; ils ont également demandé que le suivi des recommandations du rapport final soit assuré de la même façon.
50. Les chefs de gouvernement ont souligné la nécessité que le secrétaire général poursuive les efforts concertés du Commonwealth avec toutes les organisations partenaires afin d'assurer la mise en œuvre du rapport.
51. Les chefs de gouvernement ont demandé instamment que la prochaine conférence ministérielle de l'OMC à Seattle donne l'occasion d'étudier des mesures spéciales, y compris un traitement spécial et différencié, au profit des petits États vulnérables.